



Service de l'urbanisme
195, boulevard Matagami, C.P. 160
Matagami (Québec) J0Y 2A0

AUTORISATION SPÉCIALE UTILISATION RESTRICTIVE DE L'EAU POTABLE

Identification du requérant

(si le requérant n'est pas propriétaire du terrain, une autorisation devra être fournie par son propriétaire)

Nom _____ Prénom _____

N° d'immeuble _____ Rue _____ Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Cellulaire _____ Courriel _____

Remplissage de piscine Arrosage d'une nouvelle pelouse

Autorisation valide du _____ au _____

Heures autorisées : de _____ à _____

CONSÉQUENCES DU NON-RESPECT DES MESURES DE RESTRICTION

Application par les agents de la Sûreté du Québec du règlement municipal n° 292-2005

- 100 \$ pour une première infraction (minimal)
- 200 \$ pour toute récidive

Signature du requérant

Signature de l'inspecteur municipal

Date

Date